



## Escroquerie sur internet pour des achats

Par **naive**, le **07/10/2008** à **20:40**

bonjour, j'ai donné 1450 euros pour achats de parfums a une personne d'internet don j'ai ses coordonnées bancaire , postale, téléphone, travail et cette personne ne m'a jamais rien envoyé je lui demande un remboursement mais plus de nouvelles et apparemment sur internet une autre personne a était victime de celle ci de 3000 euros .Peut on faire quelques choses contre elle ????? les parfums étaient pour famille, amis, et donc je devais payer la douane achat étranger normal mais RIEN AU BOUT ?????

QUE FAIRE ?????

merci

cordialement

Par **gloran**, le **08/10/2008** à **22:24**

Excusez moi, mais ici c'est un site juridique, pas une succursale du ministère de la santé.

En conséquence, nous ne pouvons administrer de vaccins contre la connerie, et de toute façon, ça ne marche qu'avant, pas après quand on est atteint à ce point.

Bon, désolé d'être cru, mais faut arrêter : on n'achète pas sur internet à l'étranger et quand on le fait, c'est en connaissance de cause (faut avoir vécu 10 ans dans une grotte en ermite pour ne pas savoir que c'est risqué on lit ça partout) on sait les risques qu'on prend, la loi française s'arrête à la frontière.

Sinon à part ça, vous pouvez m'envoyer un chèque de 10 000 euros, je ne vous enverrai rien en retour non plus. Ca ne doit pas vous poser de souci, quand on claque 1500 euros de

parfums auprès d'un intermédiaire dont on ne peut ignorer qu'il s'agit d'une escroquerie.

Ca fait cher de la leçon, mais toute leçon est bonne à prendre.

Réponse à la question que faire : acheter un paquet de cleanex et pleurer un bon coup, ça soulage, un mars et ça repars.

Ca fait cher de la leçon, mais toute leçon est bonne à prendre.

Cordialement